

Présidentielle 2016

Le gouvernement condamne les ingérences étrangères

Jonas OSSOMBEY
Libreville/Gabon

C'est son porte-parole, ministre de la Communication, Alain-Claude Bilie-By-Nze qui a fait l'écho des connivences entre le candidat Jean Ping, et certaines personnalités étrangères. Il a ainsi cité l'avocat français, Me Moutet, et l'Ivoirien Mamadi Diane, par ailleurs conseiller du président Alassane Ouattara de Côte-d'Ivoire. Tous deux ont été accusés d'interférer dans le processus électoral d'un État souverain.

ALAIN-CLAUDE Bilie-By-Nze a revêtu, hier, son costume de ministre de la Communication, Porte-parole du gouvernement. Face à ce qu'il a qualifié d'ingérence, le membre du gouvernement a animé

une conférence de presse à la Maison Georges Rariri. Au cours de celle-ci, il a révélé, pour les condamner, les agissements de certaines personnalités étrangères dans le déroulement du processus électoral d'un État souverain. En cause, des complicités entre le candidat Jean Ping et des étrangers dont l'avocat français, Me Moutet, et le conseiller à la présidence de la République de Côte-d'Ivoire, Mamadi Diane.

«Aujourd'hui, nous avons une preuve tangible et irréfutable mettant en cause Jean Ping et Mamadi Diane, dans un complot visant à faire démissionner ce jour des membres de la Cénap par corruption», a déclaré M. Bilie-By-Nze. Toute chose qu'il a qualifié de tentative de déstabilisation d'un organe «essentiel» de l'Etat en

provenance d'une puissance «étrangère, amie est inacceptable». Avant d'annoncer que le gouvernement gabonais collabore avec celui de Côte d'Ivoire pour faire toute la lumière sur cette «manipulation touchant le cœur de notre processus électoral». Et de réaffirmer être «respectueux de notre Code électoral, de nos institutions et de notre Constitution». Tout en insistant sur le fait que cette tentative de faire démissionner des membres de la Commission électorale nationale autonome et permanente, «ne doit pas entacher le vote des Gabonais». Suite à cette affaire, le conseiller Mamadi Diane a été demis, hier, de ses fonctions par le président Alassane Ouattara (lire par ailleurs).

Au sujet de l'avocat français, Me Moutet, Alain-Claude Bilie-By-Nze,



Alain-Claude Bilie-By-Nze lors d'une précédente conférence de presse.

rappelant qu'il a pour clients l'une des sœurs cadettes du chef de l'Etat, Onaïda Bongo Ondimba et Jean Ping, non sans faire état des liens entre ce dernier et deux "papys racketteurs de la Françafrique", Pierre Péan et Robert Bourgi, a considéré que : «Me Moutet, à tra-

vers sa conférence de presse depuis Paris, déstabilise notre démocratie et bafoue notre souveraineté nationale, le vote des Gabonais, le travail de la Cénap en lisant avant que les résultats soient rendus publics et soient officiels, des procès verbaux soit disant de la Cénap». Et de marte-

ler : «Ces documents ne sont pas originaux».

Poursuivant, il fait part de l'inquiétude du Gabon et son gouvernement quant à «la sincérité du candidat Jean Ping, qui apparaît ici comme l'objet et l'instigateur d'une déstabilisation menaçant le processus démocratique engagé, salué par les institutions internationales». Selon lui, cette ingérence étrangère montre à suffisance l'intention de Jean Ping de «bafouer les droits élémentaires des Gabonais, par tous les moyens, de la corruption locale et internationale».

Tout comme, il a assuré, pour conclure, qu'après les résultats de cette Présidentielle, le gouvernement se garde de transmettre tous «ces éléments aux autorités judiciaires nationales et aux instances internationales».

**Communiqué de la présidence de la République de Côte d'Ivoire
Mamadi Diané démis de ses fonctions**

Suite aux informations relatives à l'ingérence de Monsieur Mamadi Diané dans le processus électoral de la République sœur du Gabon, il est mis fin à ses fonctions de conseiller Spécial à la

présidence de la République de Côte d'Ivoire, à compter de ce jour. La Présidence de la République condamne cet acte d'ingérence et rassure les autorités et le peuple gabonais

qu'elle tient au strict respect de la souveraineté de la République Gabonaise. La présidence de la République de Côte d'Ivoire réaffirme sa ferme volonté de tout mettre en œuvre pour continuer à

préserver les liens d'amitié et de fraternité qui ont toujours existé entre les deux pays.

Fait à Abidjan, le mardi 30 août 2016

**Présidentielle 2016/Déroulement du vote à Tchibanga
Dans le calme et l'engouement**

Christian KOUIGA
Tchibanga/Gabon

C'est le constat fait dans plusieurs bureaux de vote, aussi bien du chef-lieu que des autres localités de la province de la Nyanga.

DE Tchibanga à Maobi en passant par Mayumba, Ndindi, Mabanda et Moulengui-Binza, les populations de la Nyanga, à l'instar d'autres contrées du pays, se sont rendues nombreuses dans les bureaux de vote, samedi der-

nier, remplir leur devoir civique. Aucun incident majeur n'a été enregistré. Hormis quelques manquements observés ici et là. Mais aussi des coups de gueule de certains compatriotes qui, bien qu'inscrits sur la liste électorale, n'ont pas pu entrer en possession de leurs cartes d'électeurs. Du reste introuvables. Les bureaux de vote ont ouvert aux heures indiquées par la loi. Mieux, les présidents des différents bureaux de vote ont respecté l'ensemble des consignes édictées, la veille du scrutin, par la Cour

constitutionnelle. Ainsi, en milieu urbain et rural, certains compatriotes ont voté avec les autres pièces (jugement supplétif et carte de la CNAMGS) exigées en sus par l'instance juridictionnelle pour éviter un fort taux d'abstention. Chacun a ainsi pu voter selon sa conscience pour le candidat de son choix. Des centaines de personnes, notamment celles du troisième âge, celles atteintes d'infirmité et handicapées physiques, ont à leur demande pu se faire assister par un électeur de leur choix inscrit sur la même liste électorale. Il y a eu

aussi des votes par procuration. Dans l'ensemble, le vote s'est bien déroulé dans toute la province de la Nyanga. Notons que la seule commune de Tchibanga compte 26 bureaux de vote. Soit 15 pour le premier arrondissement et 11 pour le second. Le département de Mougoutsi en compte 29. A souligner que ce vote faisait suite à deux semaines de campagne électorale. Une période au cours de laquelle plusieurs candidats à l'élection présidentielle et leurs états-majors respectifs, du moins en ce qui



Une phase de la distribution des cartes d'électeurs peu avant le jour du scrutin.

concerne les principaux postulants à la fonction présidentielle, ont pu sillonner les différentes localités de la province pour

vendre leurs projets pour le Gabon. C'est le cas du président sortant Ali Bongo Ondimba et de son principal challenger, Jean Ping.

**Déroulement du vote à Ntoun
Dans la sérénité et sans pression aucune**

PSNB
Ntoun/Gabon

LES électeurs gabonais, aussi bien à l'intérieur du pays qu'à l'extérieur, avaient rendez-vous avec les urnes samedi dernier. Cela dans le cadre du scrutin présidentiel pour lequel on a enregistré dix candidats dont le président sortant Ali Bongo Ondimba, et celui considéré comme son principal challenger, l'ancien président de la Commission de l'Union

africaine (UE), Jean Ping. C'est le cas des compatriotes de Ntoun, où les électeurs des 2e et 3e arrondissements de cette commune se sont rendus très tôt dans les différents centres de vote. De l'école pilote de Bikélé à l'école protestante de Melen, de Nkoltang en passant par l'école catholique d'Essassa, celles de Nkok et de Bikélé, le scénario était presque le même. En toute liberté, les électeurs de ces deux arrondissements ont pris, dans le calme et avec engouement, malgré quelques petits

manquements, leurs responsabilités. En toute âme et conscience chacun a fait le choix de son candidat. Celui, selon lui, à même de présider aux destinées du Gabon pour les sept prochaines années au moins. Dans l'isolement, un geste qui a coûté à peine quelques secondes, les électeurs ont tranché et ont décidé à travers le choix du bulletin portant l'identité et la photo du candidat. Un geste simple mais de grande portée, car fruit de leur libre arbitre et de leurs convictions et de leur conscience. Sans pression

aucune. « A nous de montrer aux yeux du monde, à nouveau, après le scrutin, que nous savons combattre tous les démons qui ont pour noms, violence et haine », a relevé un électeur au sortir d'un bureau de vote du troisième arrondissement. A noter que ce rendez-vous faisait suite à deux semaines de campagne qui ont permis à chaque candidat de promouvoir son programme relatif au développement du Gabon et à l'amélioration des conditions de vie des populations. Même si jusqu'au



Une phase du vote à l'école d'Essassa.

dernier moment on a enregistré des désistements de

candidats au profit de Jean Ping.